

ATTESTATION D'IMMATRICULATION

RESIDENCES SUCCESSIVES	DATE	RUES	No	ACCES AU MARCHÉ DU TRAVAIL	SIGNATURE DU BOURGMESTRE OU SON DÉLÉGUÉ	SCEAU	SCEAU
	COMMUNES						
	MENTION						

ROYAUME DE BELGIQUE

PROVINCE :  
COMMUNE :

**ATTESTATION D'IMMATRICULATION**

La présente attestation ne constitue en aucune façon un titre d'identité ou un titre de nationalité.  
Elle ne vaut qu'accompagnée du document d'identité dont l'intéressé(e) est titulaire.

Délivrée à ..... le .....

Valable jusqu'au .....

Le Bourgmestre  
ou son délégué,

No du Registre National -	LA DUREE DE VALIDITE EST PROROGEE :	
NOM -	jusqu'au	A ..... le ..... Le Bourgmestre ou son délégué, SCEAU
PRENOMS -		
ETAT-CIVIL -	SEXE	
NE A. LE -	jusqu'au	A ..... le ..... Le Bourgmestre ou son délégué, SCEAU
NATIONALITE -		
PROFESSION -	jusqu'au	A ..... le ..... Le Bourgmestre ou son délégué, SCEAU
SIGNATURE DU PORTEUR	PHOTO	
	SCEAU	
N° F 0 000 003		N° F 0 000 003